

HAUTES Alpes

LE MAG #78

Avril // Juin 2025

Actualités / P. 8

Matériel numérique :
la solution anti-gaspi

À vos côtés / P. 21

Coup de pouce aux
jeunes Haut-Alpins

Tout à loisirs / P. 24

Au cœur des ouvrages
militaires du 20^e siècle

DOSSIER

Bibliothèques

*Le goût de lire
et bien plus encore*



Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS



18 février

Edgar Grosperon est installé dans ses fonctions de président du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 (Cojop). Quelques jours plus tard, il visite les futurs sites olympiques de Serre Chevalier et Montgenèvre.



20 février

Partenaire essentiel du Département, et plus largement des collectivités, dans la gestion du bâti et de la transition énergétique, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) se dote de nouveaux locaux, situés avenue Charles-de-Gaulle, à Embrun.



11 mars

Une délégation d'élus haut-alpins, emmenée par le président du Département Jean-Marie Bernard, évoque l'avenir de la desserte des Hautes-Alpes avec le ministre des Transports, Philippe Tabarot, dans les locaux du ministère.

SOMMAIRE

4

Plein cadre

41 œuvres de l'artiste He Yifu rejoignent les collections du Musée muséum départemental

6

Événement

La RD 1075 poursuit sa métamorphose



8

Actualités

Matériel numérique : la solution anti-gaspi

« Se sentir utile » : une semaine pour convaincre

Tourisme : une fréquentation hivernale en augmentation

61^e salon international de l'agriculture

10

En travaux

11

Dossier

Bibliothèques : le goût de lire et bien plus encore



16

Entretien

Monseigneur Xavier Malle

En ce début d'année 2025, les Hautes-Alpes sont sur tous les fronts et sous le feu de tous les projecteurs.

Depuis les ministères jusque dans nos vallées, rarement notre département n'avait fait l'objet d'une telle attention et rarement les planètes ne s'étaient alignées aussi rapidement afin de voir aboutir les projets que les Haut-Alpins souhaitent pour l'avenir de leur territoire.

Ces aboutissements sont le fruit d'un travail de fond mené de longue date et d'une vision : celle des Hautes-Alpes dans 25 ans. Les derniers en date étant la commande par le ministre des Transports, Philippe Tabarot, du matériel nécessaire au renouvellement des locomotives et voitures du train de nuit Paris-Briançon, la mise en œuvre du programme de modernisation de nos axes routiers, ou encore le déplacement de Madame la ministre de la Culture, Rachida Dati, dans les Hautes-Alpes.

Le Département travaille cette vision afin que les Haut-Alpins soient tous dans une forme olympique dans les années à venir. L'échéance 2030 et l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques approchent à grands pas. L'heure est à l'accélération. On est là pour ça.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

18 *Hauts talents*

Alizée Baron et Emy Charbonnier
Maëva Pipard



22 *Cantons*

Saint-Bonnet-en-Champsaur

24 *Tout à loisirs*

Au cœur des ouvrages militaires
du 20^e siècle

20 *À vos côtés*

Une aide pour compenser la perte
d'autonomie

Coup de pouce aux jeunes Haut-Alpins

26 *Causes communes*

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

**Rédaction, conception graphique, mise
en page :** Agence Oyopi – Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC

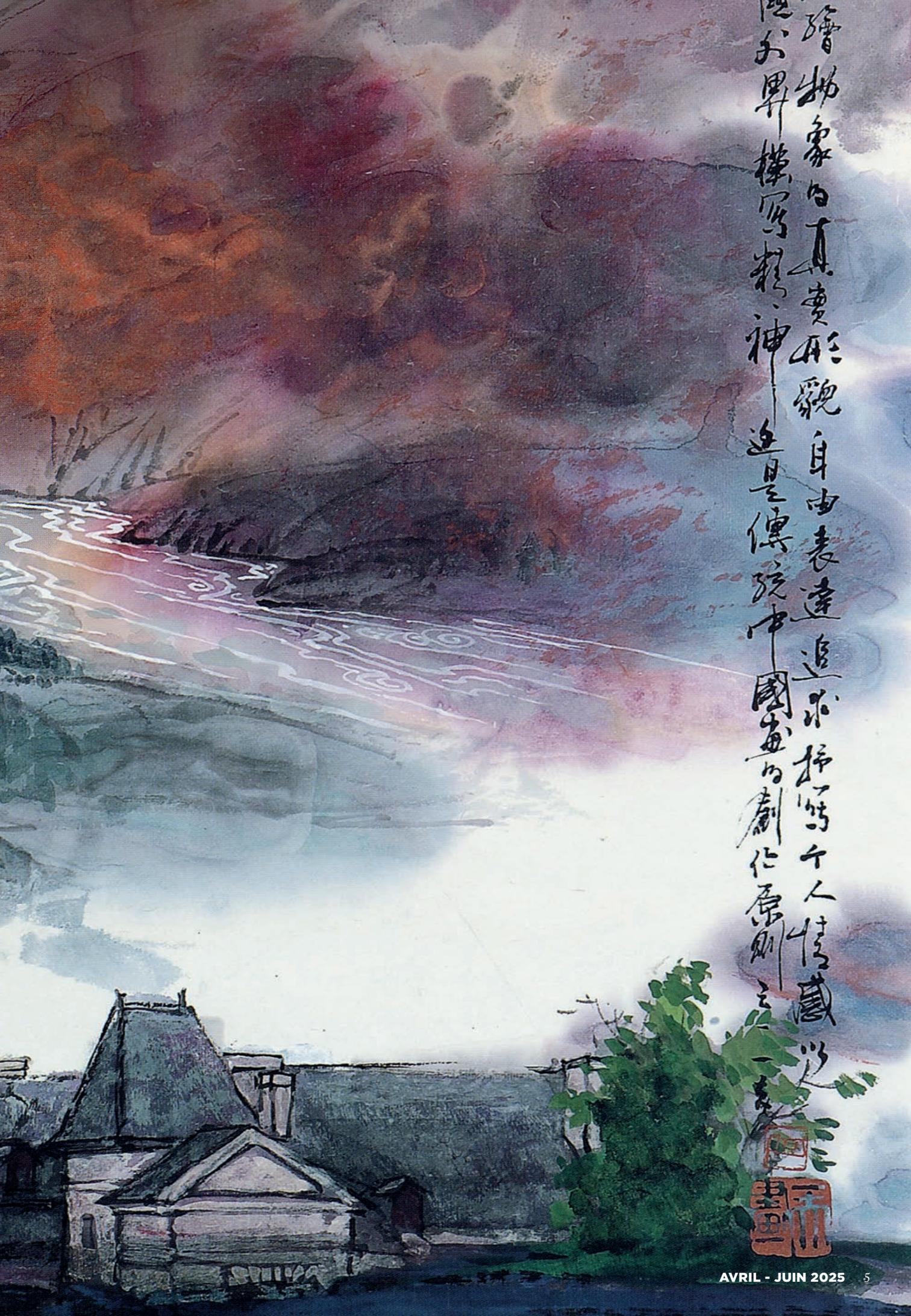


À la une : Photo © Pierre Barrot

MONT-DAUPHIN

revisité

Ce détail d'un paysage de Mont-Dauphin fait partie d'un ensemble de 41 œuvres du peintre He Yifu (1952-2008) léguées par la veuve de l'artiste, Chen Liping, au Musée muséum départemental des Hautes-Alpes par l'intermédiaire du Musée des beaux-arts de Rennes et de l'association Encres de Chines. Cet artiste chinois qui résidait à Rennes a voyagé dans les Alpes au début des années 2 000. Mêlant sa tradition picturale chinoise aux codes européens, il explore les compositions infinies offertes par les paysages de montagne, de torrents, d'alpages et de villages qui jalonnent le massif alpin. Une sélection des œuvres sera exposée au public à partir du 27 juin.



繪物象自具其形貌自由表達追求抒寫個人情感以
隨心昇騰寫於神迹是傳統中國畫的創作原則之一

畫

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

LA RD 1075 *poursuit sa métamorphose*



Des travaux complexes et de grande ampleur qui ont démarré en 2017.

Les chantiers du pont de Pierre, du pont du Rose et du carrefour d'Aspres-sur-Buëch seront bientôt tous achevés. Sur cet axe stratégique très fréquenté, les travaux ont été organisés pour limiter autant que possible les contraintes de circulation et les retombées sur l'environnement.

Le printemps 2025 va voir l'aboutissement de trois chantiers majeurs sur la RD 1075 : les travaux du pont du Rose, du pont de Pierre et l'aménagement du carrefour d'Aspres-sur-Buëch complètent la modernisation de grande ampleur, engagée en 2017, de cet axe routier stratégique et très fréquenté qui relie Sisteron à Grenoble.

Sur la portion qui traverse les Hautes-Alpes, il s'agissait de renforcer la robustesse de plusieurs ponts vieillissants, de sécuriser des carrefours, de solidifier les berges grâce notamment à des enrochements, pour protéger la route des risques d'érosion et d'inondation.

Ce programme a été cofinancé par l'État dans le cadre du contrat de projet État-Région. D'année en année, le Département des Hautes-Alpes a pris en charge une part croissante du montant des travaux.

Les trois chantiers qui s'achèvent se distinguaient par leur complexité. Ils ont nécessité des études préalables et des travaux préparatoires plus poussés qu'habituellement. Les techniciens du Département chargés de la maîtrise d'ouvrage ont tenté de réduire leur impact sur les riverains et les usagers. Ils ont dû composer avec les contraintes liées à la circulation, particulièrement dense en été, et avec l'impossibilité de

procéder à une déviation. Le calendrier a également été perturbé à plusieurs reprises par des conditions météo difficiles.

Tout a été étudié pour limiter autant que possible les répercussions des chantiers sur l'environnement, préserver la faune et la flore. Avant le démarrage des travaux de confortement des berges du Grand Buëch, poissons et écrevisses ont été pêchés puis relâchés plus loin. Les interstices du pont de Pierre dans lesquels nichaient de nombreuses chauves-souris ont été bouchés durant les travaux, pour différer leur retour. Des corniches aux formes particulières, adaptées à ces animaux, ont ensuite été installées aux extrémités du pont pour leur servir de gîte.

Des arbres d'alignement ont dû être coupés pour réaliser le giratoire d'Aspres-sur-Buëch. Conformément au code de l'environnement, d'autres arbres ont été plantés en compensation. Ce carrefour remplace maintenant



LA RD 1075 EN CHIFFRES

2017

Lancement de l'étude d'aménagement de la RD 1075 et de la RN 85, après la suspension du projet de prolongement de l'A51

170 M €

de travaux dont 115 dans les Hautes-Alpes

12

sites de confortement des berges le long de la RD 1075 dans les Hautes-Alpes



Un projet à cheval sur deux régions, Aura et Paca, et sur quatre départements : Hautes-Alpes, Drôme, Isère et Alpes-de-Haute-Provence



l'ancienne configuration trop complexe des deux demi-carrefours qui reliaient la RD 1075 à la RD 993 et à Veynes, par la RD 994A. Le chantier dont le coût s'élève à 800 000 euros, a pris en compte la présence d'habitations à proximité, les réseaux d'eau, d'éclairage et la desserte du parking communal.

Limiter les contraintes de circulation

Sur la commune de Saint-Julien-en-Beauchêne, l'élargissement du pont du Rose a démarré en avril 2024. Il s'est déroulé en trois phases distinctes. Il a permis de résorber la courbe et l'étranglement qui rendaient auparavant l'entrée du pont difficile. Ce chantier a été financé à 48 % par l'État et 52 % par le Département.

Là encore, les équipes ont privilégié les choix techniques limitant les contraintes de circulation. Certaines opérations comme la pose d'enrobé ont été réalisées

la nuit. Les alternats ont été réglés manuellement par des agents, pour suivre le flux des véhicules avec plus de précision. Les travaux ont été interrompus pendant l'été.

À l'entrée de Serres, le pont de Pierre sera lui aussi bientôt entièrement reconstruit. Le coût de ce chantier s'élève à 2,7 million d'euros et est entièrement financé par le Département. Il s'agissait au départ d'élargir l'ancien pont, en le modernisant. Mais les techniciens ont eu la mauvaise surprise de constater que le tablier était plus dégradé que prévu et irrécupérable. Les voutes avaient déjà été maçonnées et élargies dans les années 1960-1970, ce qui rendait une nouvelle intervention impossible. Il a donc fallu recommencer les études, relancer le marché public...

La modernisation de la RD 1075 va maintenant se poursuivre avec d'autres aménagements, la création d'aires de repos et de créneaux de dépassement destinés à améliorer le service aux usagers. ■



Parole d'élu

Jean-Marie Bernard,
président du Département

Sur la RD 1075, nous avons déroulé tout une liste d'opérations qui ont commencé en 2017 et dont une part importante s'achève ce printemps.

C'est la globalité des projets réalisés qui va faire sens pour fluidifier cet axe inter régional stratégique.

Nous avons calibré les ouvrages pour être tranquilles pendant une centaine d'années.

MATÉRIEL NUMÉRIQUE

LA SOLUTION *anti-gaspi*



Le Département innove en créant un fonds numérique solidaire lui permettant de recycler et de mettre gratuitement à disposition des collégiens le matériel réformé par ses services. Plus de 400 élèves en ont bénéficié en 2024. Cette initiative va désormais être pérennisée.

Le parc de matériel départemental est renouvelé tous les six ans, automatiquement. Tablettes, écrans et PC sont encore souvent en assez bon état pour pouvoir être recyclés. Les Hautes-Alpes mènent une politique volontariste destinée à réduire la fracture numérique. Plutôt que de les jeter, elles ont donc préféré les redistribuer aux collégiens haut-alpins afin de les aider dans leur scolarité et de donner un coup de pouce à leurs familles.

Le matériel est remis aux structures associatives chargées de le redistribuer aux élèves intéressés.

SE SENTIR UTILE

UNE SEMAINE *pour convaincre*

La semaine des métiers du soin et de l'accompagnement a intégré cette année les métiers de la petite enfance. Elle s'est déroulée fin mars dans tout le département avec toujours le même objectif : faire mieux connaître ces professions pour susciter des vocations, former et recruter.

Dédiée aux métiers de l'accompagnement et de la petite enfance, la semaine « Se sentir utile » a donné lieu à des animations dans toutes les Hautes-Alpes, fin mars. Organisée par le Département, l'Agence régionale de santé et l'État, elle a pour but de sensibiliser différents publics à l'intérêt de ces métiers et de faire connaître les formations disponibles dans le département. Chaque édition donne la parole aux professionnels haut-alpins. Ils peuvent ainsi échanger avec le grand public. L'occasion de faire tomber des idées reçues et de valoriser des métiers pour susciter, espère-t-on,

des vocations. Ces échanges ont produit un effet positif sur les candidatures. Pour cette 3^e édition, des animations variées ont été proposées à Briançon, Embrun, Gap, Saint-Bonnet, Veynes et Laragne-Montéglin. Les Maisons des solidarités ont accueilli le jeune public en formation. Les équipes ont élaboré un jeu de l'oie sur les métiers du soin et de l'accompagnement. Elles ont proposé un *escape game* sur l'aide à domicile. Et durant la soirée inaugurale, à l'hôtel du Département, une séance de théâtre forum, spectacle interactif a permis au public de s'exprimer. ■



Pourtant, entre l'idée et sa mise en œuvre, il y avait un obstacle : le principe d'incessibilité des biens publics précise que la personne publique propriétaire n'a pas le droit de vendre un bien pour un prix inférieur à sa valeur. Plusieurs Départements y avaient renoncé pour ce motif. La solution a été de créer un fonds numérique solidaire abondé automatiquement chaque année par le matériel réformé du Département. Le dispositif a été mis en place à partir de septembre 2024 et il sera pérennisé.

Candidature à motiver

Le matériel est remis aux structures associatives habilitées, les foyers socio-éducatifs de chaque collège qui ont tous signé une convention avec le Département. Le matériel est donné aux élèves en l'état. Il suffit ensuite pour les collégiens

intéressés de remplir un formulaire sur le site de l'Espace numérique de travail du Département, colleges05.fr, pour candidater. Leur demande doit être motivée sur le plan pédagogique. L'an dernier, 940 requêtes ont été enregistrées, des plus sérieuses aux plus « exotiques ». Un jury composé d'experts du Département et de l'Éducation nationale les a analysées et triées. Il a aussi pris en considération l'indice de position sociale du collège concerné et d'autres éléments sociaux. Finalement, plus de 400 collégiens ont reçu une tablette hybride recyclée.

Les tablettes qui n'ont pas été distribuées en 2024 alimenteront le fond pour la prochaine session qui devrait être lancée avant l'été. Le succès de cette initiative a retenu l'attention d'autres Départements. La Sarthe et la Meurthe-et-Moselle envisagent de la mettre en place à leur tour. ■

TOURISME

UNE FRÉQUENTATION HIVERNALE en augmentation

La fréquentation touristique hivernale dans les Hautes-Alpes connaît chaque année une augmentation régulière. Les stations ont accueilli un afflux important de visiteurs pendant les vacances de Noël avec un taux de 81,2 % de remplissage des hébergements de toutes catégories, un résultat supérieur de 4,4% à celui de la saison précédente. Le pic a été atteint le 28 décembre avec 92,6 % de logements touristiques occupés. Les vacances d'hiver ont été également un succès avec plus de 76 % de taux d'occupation, soit +1,4 % par rapport à l'année dernière.

61^e SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

LES PRODUITS AGRICOLES HAUT-ALPINS pris d'assaut

Les Hautes-Alpes figuraient parmi les 1 000 exposants du 61^e Salon international de l'agriculture qui s'est tenu à Paris, fin février. L'occasion de défendre à nouveau les produits agricoles et les savoir-faire de son terroir devant des visiteurs conquis : ils ont fait une véritable razzia sur le stand du département.



40 médailles

14 en or
5 médailles pour Le Plantivore, prix d'Excellence française 2025



40 kg
de Bleu du Queyras



15 800
tourtons du Champsaur



80 litres
de génépi du Champsaur



20 kg
de miel



37,5 km
de fil de laine du Valgaudemar



3000 litres
de bière



72 litres
de vin IGP



100
saucissons



160 kg
de pommes

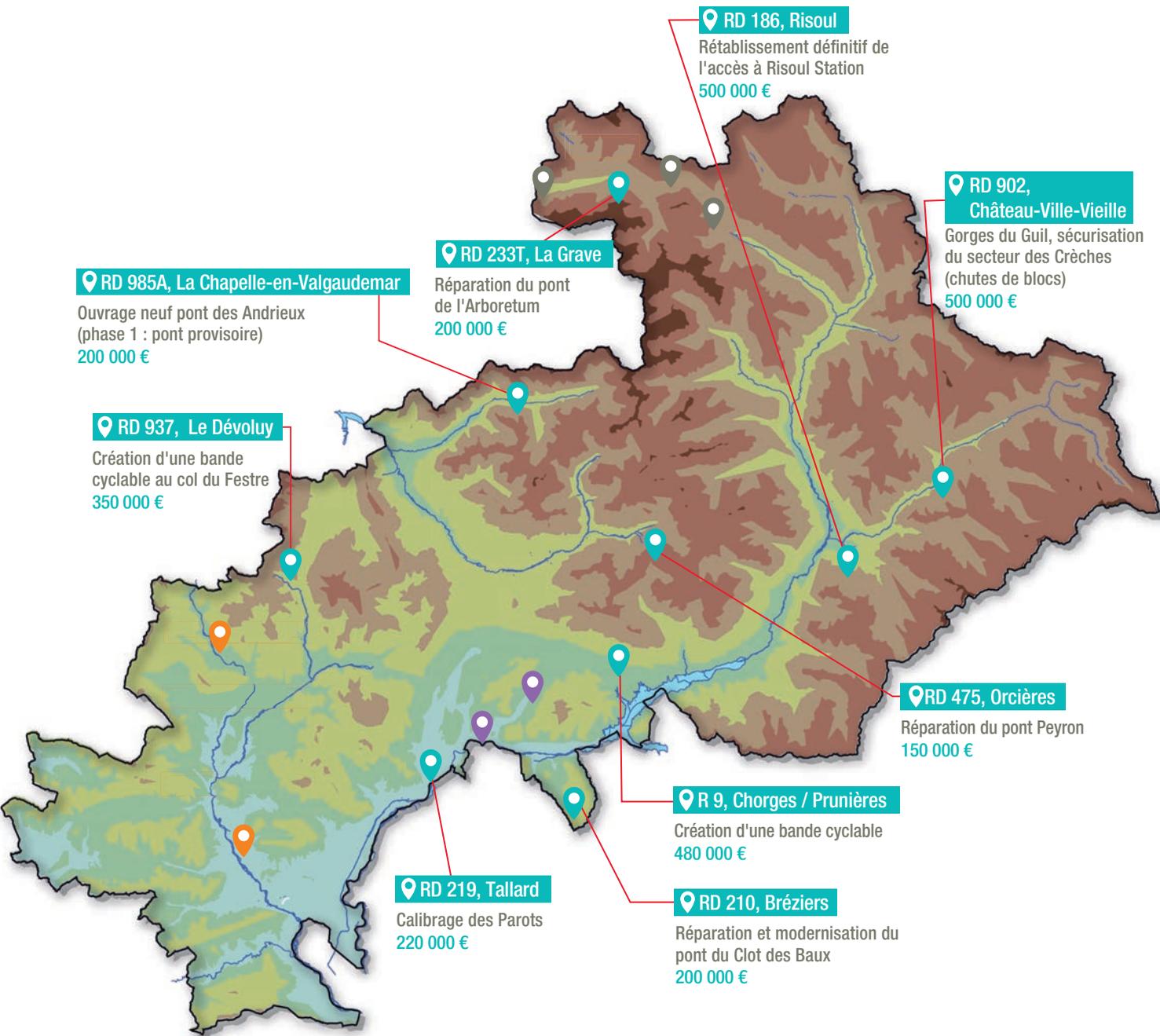


280 kg
de pâtes fermières



22 kg
de confitures de montagne

Source : Agence de développement des Hautes-Alpes



Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075

Confortement des berges du Buëch entre le col de Lus et Serres – 500 000 €
Aménagement des aires de service entre le col de Lus et Laragne-M. – 150 000 €

Modernisation de la RD 1091

Le Monétier-les-Bains, reconstruction de la galerie de Galerie de la Marionnaise – 12 000 000 €
Le Monétier-les-Bains, installation d'un dispositif de détection d'avalanches à Maison-Blanche – 300 000 €
La Grave, traitement et réparation du secteur de l'Escallier (chutes de blocs) – 350 000 €

Modernisation de la RD 942

Avançon, aménagement du carrefour d'accès à Notre-Dame-du-Laus – 700 000 €
Jarjays, aménagement du giratoire du marché paysan – 1 200 000 €

Retrouvez tous les travaux routiers 2025



BIBLIOTHÈQUES

LE GOÛT DE LIRE *et bien plus encore*



C'est un fait reconnu : la lecture véhicule des connaissances et développe l'imaginaire. Elle est aussi un moyen d'améliorer sa mémoire, son attention, son expression écrite. Sans parler de l'apaisement et de la réduction du stress qu'elle procure ! Autant de raisons qui expliquent la détermination des Hautes-Alpes à promouvoir la lecture depuis plus de vingt ans, grâce aux actions menées par sa Bibliothèque départementale.

Elles les recensent au sein du Schéma de développement de la lecture publique, véritable feuille de route des quatre prochaines années. Elle a déjà permis d'enrichir les services proposés au sein des médiathèques, au-delà du simple prêt de livres. Le public peut ainsi pousser leurs portes pour profiter d'ateliers, de conférences et même de concerts. De véritables lieux de vie, qui cherchent à être les plus modernes et universels possible.

POLITIQUE PUBLIQUE

LA BIBLIOTHÈQUE départementale sur le pont

Le Département des Hautes-Alpes s'appuie sur sa Bibliothèque départementale pour concrétiser sa stratégie de développement de la lecture publique. Celle-ci vise à moderniser les bibliothèques du territoire et à élargir les services à disposition, pour développer leur fréquentation.

Plus de 8 Haut-Alpins sur 10 habitent aujourd'hui à moins de dix minutes en voiture d'une bibliothèque, grâce à un maillage constitué de 92 lieux de lecture répartis sur l'ensemble du territoire. Tous sont accompagnés par la Bibliothèque départementale, qui a en charge de piloter la stratégie du Département en faveur de la lecture publique. Elle est détaillée dans un programme dédié, le « Schéma de développement de la lecture publique », conformément à une loi de décembre 2021. Depuis plus de deux décennies déjà, le Département des Hautes-Alpes a à cœur de faire évoluer l'offre en la matière ; en témoignent les précédents plans de développement établis. Le schéma couvrant la période 2018-2023

a permis la modernisation de 15 équipements. Plus que des bibliothèques, ces structures sont devenues de vrais services publics culturels de proximité. Elles proposent en effet tout un panel de prestations allant bien au-delà des seuls prêts d'ouvrages : ateliers sur des thèmes variés (numérique, robotique, esprit critique...), jeux de société, conférences, expositions, concerts, rencontres d'auteurs, etc.

Créer des services publics culturels de proximité

« Les bibliothèques des Hautes-Alpes s'ouvrent à toutes les dimensions culturelles pour coller aux attentes de la population et

faciliter l'accès des publics à la culture, à la connaissance et à l'information sous toutes leurs formes », souligne Blaise Mijoule, le directeur de la Bibliothèque départementale. Preuve que cela fonctionne, la fréquentation et le nombre d'inscrits dans les médiathèques haut-alpines ont fortement augmenté ces dernières années.

La Bibliothèque départementale souhaite désormais surfer sur cette dynamique. Le dernier schéma en date (2024-2028) entend poursuivre la modernisation des établissements. L'accent sera également mis sur l'accompagnement du développement du jeu vidéo en bibliothèque, la poursuite du déploiement de la bibliothèque numérique Culturicimes (lire pages 14-15) et l'organisation d'événements autour du cinéma, toujours dans l'optique de répondre aux souhaits des habitants. D'autres actions seront menées en faveur des publics dits « socialement éloignés de la culture », afin que le plus grand nombre profite au maximum de ces portes d'entrée vers la culture et le savoir. ■

BIBLIOTHÈQUES DES HAUTES-ALPES Une fréquentation en forte hausse*

+ 30 %
d'emprunteurs actifs dans les bibliothèques

16 774 emprunteurs actifs en 2015,

21 931 en 2022

+ 211 %
de fréquentation

90 670 visiteurs en 2015,

282 343 en 2022

+ 40 %
du nombre de prêts

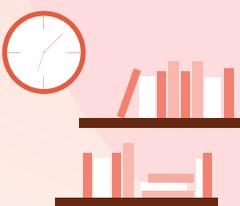
382 061 prêts en 2015,

534 953 en 2022

Le succès des 15 équipements modernisés*



Briançon,
Saint-Crépin,
Les Orres,
Crots,
Savines-le-Lac,
Chorges,
La Bâtie-Neuve,
Chabottes,
Saint-Jean-Saint-Nicolas,
Saint-Firmin,
Veynes,
La Faurie,
Tallard,
Rosans,
Barret-sur-Méouge.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE SERRE-PONÇON

DES SERVICES *mutualisés*

© : Pierre Barrot



Parole
d'élue

Bernadette Saudemont,
vice-présidente en charge
de la culture

« Notre Schéma de développement de la lecture publique vise à apporter la culture à toutes les générations et à tous les publics, sur l'ensemble de notre territoire. Nous sommes convaincus que les livres et les médiations culturelles ont la faculté d'atténuer les inégalités, sont le ciment de notre société et un moyen d'épanouissement des jeunes sur leur chemin de vie. »

Les bibliothèques de six communes des Hautes-Alpes fonctionnent en réseau depuis huit ans. Une mutualisation encouragée et soutenue par le Département qui a permis d'améliorer l'offre et la qualité de services pour les usagers. Ils ont ainsi accès à plus de 50 000 documents.

« Serre-Ponçon à la page » : c'est le nom sous lequel se sont regroupées, à partir de 2017, six bibliothèques de la communauté de communes de Serre-Ponçon. Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crots, Les Orres, Embrun et Savines-le-Lac ont choisi de fonctionner en réseau plutôt que chacune de leur côté, ce qui leur a permis d'étendre l'offre de services à la population. Depuis novembre 2022, grâce à une carte unique et commune aux six médiathèques, les usagers peuvent toutes les fréquenter. Ils ont aussi la possibilité d'emprunter des documents dans l'une d'elles et de les ramener dans une autre. Et pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, une navette achemine les documents souhaités dans leur bibliothèque d'inscription.

**Un réseau animé
et coordonné**

« Cette mutualisation démultiplie le nombre de ressources pour les usagers, qui ont ainsi accès à plus de 50 000 documents, livres, BD, CD, DVD, etc. », souligne Blaise Mijoule. Un an après la mise en place de la carte unique et de la navette, le nombre

de prêts a augmenté de 30 %. Cette démarche a pu voir le jour grâce au soutien du Département et de l'État, dans le cadre d'un « Contrat territoire Lecture », signé avec la communauté de communes. Deux postes ont été créés pour assurer la coordination et l'animation du réseau. Le rôle de ces agentes s'est avéré primordial : outre leur propre gestion quotidienne, l'ensemble des structures ont dû harmoniser aussi bien leurs règles de fonctionnement que leurs pratiques. Un travail de l'ombre, mené progressivement... et toujours en perpétuel changement. Au début de la mise en réseau, les CD et DVD ne circulaient pas entre les bibliothèques, ce qui est désormais le cas. L'un de leurs prochains chantiers est de collaborer encore plus sur leurs politiques d'achats, afin de rendre leurs fonds de documents davantage complémentaires.

Ce premier succès en inspire déjà d'autres. Quatre bibliothèques du territoire du Champsaur se sont à leur tour lancées dans un projet de réseau (lire page 23). Et la Bibliothèque départementale espère en voir de nouveaux se créer dans le cadre de l'actuel Schéma de développement de la lecture publique. ■

+ 117 %

d'emprunteurs actifs dans les
15 nouveaux équipements

5 293 emprunteurs actifs en 2015,

11 496 en 2022

+ 867 %
de fréquentation

+ 160 %
du nombre de prêts





TOUR D'HORIZON

DES ACTIONS *pour tous, à la carte*

Dans sa volonté d'attirer un public toujours plus large vers la lecture, la Bibliothèque départementale ne cesse d'étoffer les services proposés dans ou par les médiathèques des Hautes-Alpes. Prêts de livres, ateliers numériques, services numériques, animations... Il y en a pour tous les publics.

Ouverts à tous dès le plus jeune âge, 92 lieux de lecture sont à mis à la disposition des Haut-Alpins.

Des milliers de livres à disposition

Les usagers des bibliothèques des Hautes-Alpes peuvent accéder à 200 000 documents, dont la liste est visible via le site internet de la Bibliothèque départementale : www.bibliotheques.hautes-alpes.fr/ Pour les emprunter, il suffit de faire une demande de réservation auprès de sa bibliothèque. Un système de navette, mensuel ou bimestriel, en assurera l'acheminement. À noter que des services de ce type existent

aussi pour les médiathèques. Le « bibliobus », pour les ouvrages imprimés, et le « vidéobus », pour les DVD, leur permettent de renouveler leurs fonds en empruntant celui de la Bibliothèque départementale à raison de deux ou trois fois par an.

Des ateliers numériques pour tous les âges

Puisque le numérique prend de plus en plus de place dans nos quotidiens, la Bibliothèque départementale propose des ateliers pour se familiariser avec

cette technologie. Les contenus sont variés afin de coller aux attentes de la population, toutes générations confondues, et les thématiques abordées également : découverte et apprentissage du fonctionnement d'internet et des réseaux sociaux, initiation au code informatique et à la programmation, création d'un film d'animation, sensibilisation à l'intelligence artificielle (IA), découverte de jeux vidéo... Intéressé(e) ? Rendez-vous à la bibliothèque la plus proche pour connaître sa programmation ainsi que celle des autres médiathèques du territoire.



© : Pierre Barrot

Hautes-Alpes avec un ensemble de documents consultables à tout moment, partout, et de jour comme de nuit. Rendez-vous sur www.culturicimes.fr

Donner le goût de la lecture aux tout-petits

Depuis près de quinze ans, la Bibliothèque départementale s'inscrit aux côtés des familles pour développer l'éveil des enfants de 0 à 3 ans. *Via* le dispositif national « Premières pages », des spectacles itinérants sont fréquemment joués dans les médiathèques. Ces dernières ont par ailleurs étoffé leurs collections d'ouvrages destinées aux tout-petits. L'action de la Bibliothèque départementale en la matière dépasse largement les murs des bibliothèques. Elle a en effet fourni en livres les salles d'attente des Maisons des solidarités (MDS), et des lectures avec des bébés y sont régulièrement organisées, dans le cadre d'un partenariat avec les associations « Lire et faire lire » et « Rions de Soleil ».

Elle forme en outre les professionnels de la petite enfance, dont les assistant(e)s maternel(le)s, aux enjeux de la lecture pour les tout-petits, consciente que les lecteurs de demain sont ceux qui ont eu un livre entre leurs mains dès le plus jeune âge.

Une bibliothèque en ligne

Les adhérents aux 92 lieux de lecture du réseau départemental ont gratuitement accès à Culturicimes. Sur cette plate-forme, entièrement dématérialisée, sont accessibles aussi bien des livres numériques que des magazines, mangas, films, documentaires, musiques, concerts et même des formations. Une page est en outre spécialement dédiée au patrimoine écrit. Elle comblera tous les passionnés de l'histoire des

Toucher aussi les publics « empêchés »

Quand certains publics dits « empêchés » ne peuvent se rendre dans les médiathèques, c'est la Bibliothèque départementale qui vient à eux. Elle a ainsi notamment œuvré à ce qu'une bibliothèque soit installée au sein de la maison d'arrêt de Gap pour l'ensemble des détenus. Car le livre, l'un des rares loisirs auxquels ils ont accès sans limites lors de leur incarcération, constitue autant un outil d'ouverture sur le monde que d'apprentissage. Dans cette même optique, un dictionnaire a été distribué dans chacune des cellules. ■

S'INSCRIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Pour s'inscrire à la bibliothèque, il suffit de se rendre dans celle de son choix et de remplir une fiche d'inscription. L'adhésion est gratuite pour les moins de 18 ans et même pour les adultes dans une grande majorité des médiathèques haut-alpines. Elle est, dans le cas contraire, d'environ 15 euros pour l'année – le tarif varie d'une structure à l'autre – et donne accès à l'ensemble des services proposés.



MONSEIGNEUR XAVIER MALLE

REDONNER À NOTRE-DAME DU LAUS *toute sa splendeur*

Comme ses prédécesseurs, l'évêque de Gap et d'Embrun s'est donné pour mission de développer encore davantage ce sanctuaire emblématique des Hautes-Alpes afin de le rendre plus agréable aux très nombreux visiteurs. Une dernière phase de travaux a débuté en 2024 et son financement fait l'objet d'un appel aux dons.



Notre-Dame du Laus est un lieu très apaisant, qui offre une vue magnifique et un très beau paysage sur toute la chaîne de montagnes.

Le sanctuaire de Notre-Dame du Laus attire 200 000 pèlerins chaque année. Qu'est-ce qui explique cet engouement ?

Mgr Xavier Malle : C'est un lieu très apaisant, qui offre une vue magnifique et un très beau paysage sur toute la chaîne de montagnes. Il fait partie des sites à visiter dans les Hautes-Alpes et attire en ce sens touristes et vacanciers. Mais c'est également un lieu important pour les habitants, notamment les chrétiens, dont beaucoup l'ont fréquenté dans leur enfance. On ressent à quel point les Haut-Alpins aiment le Laus.

Pourquoi y viennent-ils ?

La majorité dans le cadre d'une démarche spirituelle de pèlerin, mot qui, littéralement, signifie se mettre en marche vers un lieu saint. C'est le cas du Laus qui a été reconnu en tant que lieu d'apparition de la Vierge Marie par l'Église catholique – il n'y en a que 17 dans le monde. La sainte est apparue à une bergère locale, Benoite Rencurel, pour la première fois en 1664. Puis pendant cinquante-quatre ans, ce qui est un record dans l'histoire des apparitions mariales. Elle lui a demandé que soit construite une maison pour l'accueil des pèlerins.

Quelles activités proposez-vous ?

La plupart sont d'ordre culturel, bien sûr, mais aussi sportif. Des séjours sont organisés l'hiver pendant les vacances scolaires de février pour profiter des sports d'hiver, comme le ski ou les raquettes. Idem à la

belle saison autour de la randonnée. Les activités culturelles ne sont pas en reste avec plusieurs concerts chaque année. Elles vont d'ailleurs être renforcées avec le projet de réhabilitation du site en cours.

En quoi consistent les travaux qui ont été menés dans le cadre de ce programme baptisé « Laus 2025 » ?

Ils ont permis de belles évolutions pour le sanctuaire. Lors de la première tranche, entre 2021 et 2022, un nouveau bâtiment a été réhabilité et agrandi afin d'y regrouper la grande salle des pèlerins, l'accueil, la boutique et le bar. La deuxième phase, en 2023, a consisté à remplacer nos 5 chaudières au fioul par une chaufferie bois centralisée. C'était devenu nécessaire d'un point de vue écologique et économique depuis l'augmentation des coûts énergétiques.

Quel sera l'objet de la troisième et dernière phase, qui a démarré en 2024 ?

Elle aboutira à la réhabilitation du grand podium. C'est la scène emblématique du site grâce à ses grandes arches et au paysage exceptionnel derrière. Le problème est qu'elle est à ciel ouvert, ce qui nous oblige à louer de grands chapiteaux très onéreux pour la protéger de la pluie et du soleil. Le projet permettra d'avoir une structure couverte permanente. Des travaux vont aussi être réalisés en dessous pour réaménager une grande salle servant pour le moment de lieu de stockage. L'idée est d'y établir des loges pour les artistes se produisant sur scène, une sacristie et une salle pour les religieuses.

Comment allez-vous financer ce projet ?

Grâce à une campagne de dons, comme pour les phases précédentes.* Ces dernières ont d'ailleurs été entièrement financées par la générosité du grand public ! Nous avons besoin d'environ trois millions d'euros pour celle-ci et toutes les participations sont les bienvenues, car même les petits ruisseaux finissent par faire de beaux torrents. Nous solliciterons parallèlement des subventions auprès des collectivités locales puisque la destination finale du grand podium est en partie culturelle. Nous souhaitons lancer le chantier au printemps 2026 pour qu'il soit terminé à la fin de cette même année.

Qu'est-ce qui attend ensuite le sanctuaire ?

Nous avons des tas de projets dans les cartons. Dont celui d'offrir d'autres solutions d'hébergement afin que le lieu soit accessible à toutes les bourses. On aimerait ainsi rouvrir l'ancien camping, qui avait été fermé il y a quelques années. Il nous manque vraiment et les pèlerins le réclament avec force. Nous réfléchissons aussi à réhabiliter le bâtiment Sainte Thérèse, aujourd'hui inutilisé, en un gîte de grand passage notamment pour les groupes sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Nous envisageons en outre de créer une salle hors sac sous un des petits podiums. Les idées ne manquent pas !

*www.soutenirlelaus.com

ALIZÉE BARON ET EMY CHARBONNIER

SKIS *parallèles*

© : Jean-Luc Armand

Les deux championnes partagent le même attachement à leur département.

Alors qu'Alizée, la championne de ski cross d'Orcières, a arrêté la compétition en 2024, Emy, la jeune skieuse de Chaillol, vient de remporter les Jeux universitaires en combiné alpin. Chacune garde un œil sur la carrière de l'autre.

Elles vivent toutes les deux dans le Champsaur, sont toutes deux issues d'une station de la vallée. Et elles partagent la même passion pour le ski. Mais Alizée Baron et Emy Charbonnier sont aujourd'hui chacune à une extrémité de leur carrière : la première a pris sa retraite en ski cross l'an dernier, à 31 ans, quand la seconde revient des Jeux universitaires de Turin avec un titre en combiné alpin et dispute ses premières courses en coupe d'Europe et en championnat du monde junior, à 19 ans. Quasiment l'âge auquel son aînée montait sur son premier podium de coupe du monde, en 2012. Et montrait la voie...

« J'ai entendu parler des résultats d'Alizée, évidemment. C'est un peu la star de chez nous, reconnaît Emy Charbonnier en souriant. C'est fou ce qu'elle a fait, je trouve ça exemplaire. Et c'est inspirant parce qu'elle est d'Orcières, et moi de Chaillol. Elle a

montré qu'on peut atteindre le haut niveau sans forcément évoluer dans de grandes stations. »

Une vraie chance d'être dans les Alpes du Sud

Un attachement commun au département sur lequel Alizée Baron insiste : « On reçoit dix fois plus de soutien dans nos Alpes du Sud. C'est une vraie force, une chance incroyable. Et quand on revient d'un déplacement pour des entraînements ou des compétitions, on peut se ressourcer. Il suffit d'aller au café du village ! » Ce qu'apprécie aussi sa cadette, dont la mère gère un hôtel-restaurant au pied des pistes, quand les parents d'Alizée étaient commerçants. Pour autant, les deux jeunes femmes suivent chacune leur propre trajectoire. « Loin de moi l'idée de tenir la main d'Emy, confie la médaillée de bronze aux championnats du monde à Park city, en

2019. Mais elle sait que je suis là si besoin. » « J'ai son numéro et elle est très accessible », confirme l'intéressée. Elle l'a d'ailleurs récemment sollicitée pour lui racheter un airbag, qu'elle devra impérativement porter sous sa veste pour se protéger, la saison prochaine en coupe d'Europe. C'est nouveau dans sa discipline, mais déjà bien ancré en ski cross. Elles ont aussi échangé du matériel. Mais l'héritage va bien au-delà. ■

FÉLICITATIONS À THOMAS CHAIX

Le skieur d'Orcières-Merlette a remporté la médaille d'or lors du combiné masculin par équipes des Mondiaux juniors de Tarvisio (Italie). Spécialiste du super-G, il était associé au slalomeur Jonas Skabar. Leurs chronos additionnés les ont classés devant une paire suisse.

UNE MAIN TENDUE

aux jeunes majeurs

Maëva Pipard anime l'antenne de l'Association d'entraide pour les personnes accueillies en protection de l'enfance (Adepape 05). Cette jeune femme a à cœur de soutenir les jeunes placés comme elle en famille d'accueil et en foyer à l'âge où ils sortent du dispositif.

À 17 ans, Maëva Pipard a quitté la famille d'accueil avec laquelle elle vivait depuis l'âge de 3 ans. Elle a ensuite connu la vie en foyer jusqu'à l'année dernière. À 20 ans, elle a dû apprendre à se débrouiller seule. À 18, 20 ou 23 ans, les jeunes majeurs sortent en effet du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). « *Je suis partie de nuit, avec mes affaires dans un sac et le sentiment d'être abandonnée, raconte la jeune femme. J'étais en service civique. Il m'est arrivé de dormir dehors...* »

Convaincue de la nécessité d'accompagner à son tour les jeunes après la période de l'ASE, elle a contribué à l'ouverture, à l'initiative du Département, en juin 2024, de l'antenne haut-alpine de l'Adepape. L'Association d'entraide pour les personnes accueillies en protection de l'enfance propose un relais aux jeunes à leur majorité. « *Une béquille supplémentaire* », selon Maëva. Le Département a financé la création de cette antenne à hauteur de 50 000 euros et assure son fonctionnement.

« **Rendre justice et montrer qu'on existe** »

Depuis septembre dernier, Maëva en est l'unique salariée. Ce poste de chargée de mission l'a enfin sécurisée et lui a permis de trouver un appartement. Dans ce lieu de soutien entre pairs, elle aide les jeunes à faire valoir leurs droits, à rechercher un emploi, une formation, un toit, leurs origines... « *Je suis animée par la volonté de nous*



Maëva Pipard offre aux jeunes qu'elle accompagne pour l'Adepape 05 le soutien qui lui a manqué.

rendre justice et de montrer qu'on existe. C'est un peu une réparation personnelle », résume-t-elle, heureuse d'offrir à d'autres cette oreille et cette épaule qu'elle n'a pas eues. « *Toute personne qui a suivi le parcours de l'ASE est la bienvenue et est totalement libre d'exprimer ses émotions, insiste-t-elle. Je suis en mesure de leur dire que je peux les comprendre.* »

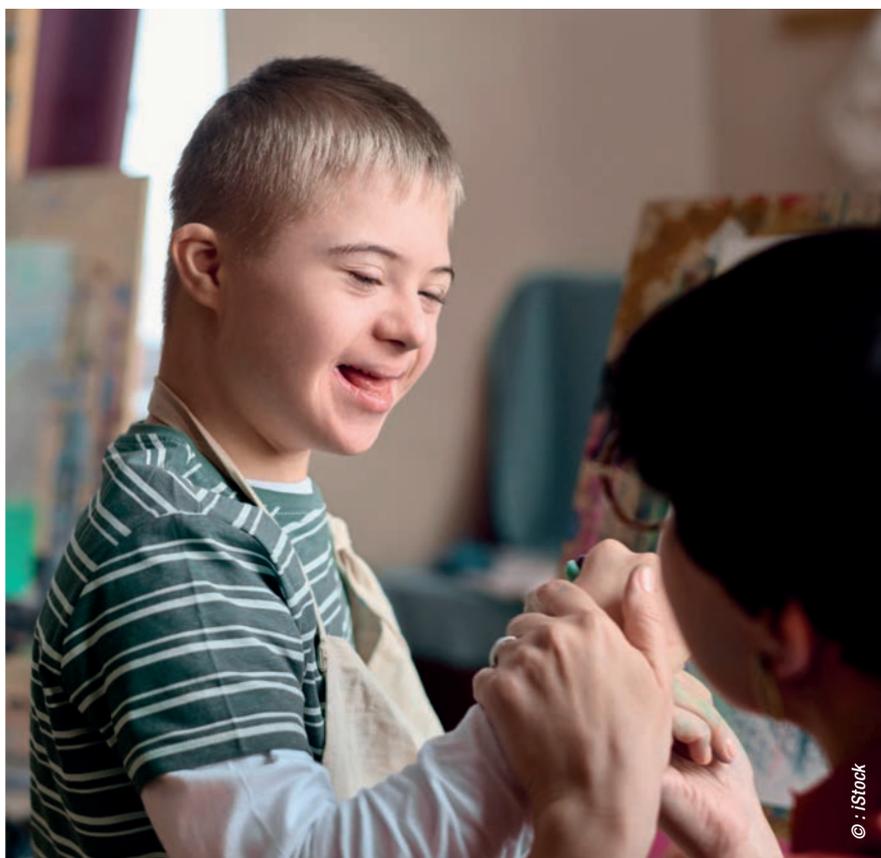
L'Adepape 05 se présente aussi dans les foyers et les familles d'accueil pour rencontrer les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans, les aider à construire leur

parcours et les accompagner en lien avec les services du Département. « *On refait un point avec eux à leurs 17 ans pour déterminer leur projet professionnel notamment* », précise Maëva qui n'hésite pas à aller aussi dans la rue, à la rencontre des jeunes isolés. ■

Adepape 05,
69, rue Carnot, Gap,
☎ 06 68 48 26 94

HANDICAP

UNE AIDE POUR COMPENSER *la perte d'autonomie*



La prestation est aussi accessible aux personnes présentant un handicap mental ou psychique.

Le Département consacre six millions d'euros chaque année à la prestation de compensation du handicap (PCH) pour améliorer le quotidien des personnes en perte d'autonomie. Plus de 600 personnes en bénéficient dans les Hautes-Alpes.

Dans les Hautes-Alpes, 613 personnes, dont 32 enfants, reçoivent la prestation de compensation du handicap (PCH). Cette aide est versée par le Département aux personnes ayant besoin d'un soutien dans la réalisation des actes de la vie quotidienne en raison d'un handicap moteur, auditif, visuel, psychique, cognitif ou mental. Pour l'obtenir, il faut se rapprocher de la Maison départementale

des personnes handicapées. Après étude du dossier par une équipe d'évaluation médico-sociale, un infirmier et/ou un ergothérapeute se rendra au domicile du demandeur pour évaluer son autonomie au regard de 20 « activités » du quotidien : se mettre debout, marcher, se laver, utiliser les toilettes, parler, entendre, voir, etc.

La personne sera éligible si elle est dans l'incapacité de réaliser une de

ces activités de façon totale (on parle de « limitation absolue ») ou deux de manière partielle (« limitations graves »). Il s'agit d'une prestation universelle : toutes les personnes handicapées qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent la recevoir quels que soient leurs revenus.

Différents types d'aide

La PCH finance notamment des heures – jusqu'à six par jour selon les besoins identifiés – pour qu'une tierce personne intervienne au domicile du bénéficiaire. Mais uniquement pour l'épauler dans les actes essentiels du quotidien (toilette, habillage, alimentation, déplacements, surveillance), pas pour les tâches ménagères. Cette aide est aussi ouverte depuis peu aux personnes présentant un handicap mental, cognitif, psychique ou neurodéveloppemental.

Les bénéficiaires ayant un enfant en bas âge (moins de 7 ans) peuvent en outre se voir octroyer des heures supplémentaires. La PCH couvre également l'achat d'équipements techniques - fauteuil roulant, téléagrandisseur, appareil auditif, etc. – ou l'aménagement du logement et du véhicule. Des dépenses liées au handicap, comme les protections pour incontinence, un abonnement à un service de téléalarme peuvent aussi être prises en charge. À noter, enfin, qu'une aide peut être accordée aux personnes disposant d'un animal facilitateur, par exemple un chien guide d'aveugle.

Le Département consacre chaque année six millions d'euros de son budget pour couvrir les besoins des bénéficiaires de ce soutien essentiel. ■

5^e ÉDITION

COUP DE POUCE *aux jeunes Haut-Alpins*

Le Département renouvelle son appel à projets destiné à apporter une aide financière à des projets d'utilité sociale ou d'intérêt général portés par de jeunes Haut-Alpins âgés de 11 à 17 ans. Entre 500 et 5 000 euros sont remis à la dizaine de projets sélectionnés cette année.

Pour la cinquième année consécutive, le Département souhaite aider les adolescents porteurs d'un projet collectif d'utilité sociale ou d'intérêt général. Il relance ainsi son appel à projets en partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hautes-Alpes et la Caisse commune de sécurité sociale 05.

Une dizaine de projets sont retenus chaque année. Ils bénéficient d'un soutien financier pouvant aller de 500 à 5 000 euros et d'un accompagnement méthodologique. Petit plus, un « coup de cœur » sera sélectionné pour le concours InnovJeunes, organisé par la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf). Une chance de plus de se faire aider.

Deux sessions pour déposer sa candidature

Pour participer, il faut être au moins deux, avoir entre 11 et 17 ans, et être accompagnés par une structure jeunesse : club ado, accueil de jeunes, centre social, etc. Le projet candidat peut avoir un impact sur le territoire, constituer une action citoyenne, culturelle, environnementale ou encore sportive. Le champ des possibles est large, afin que chacun puisse s'exprimer.

Les projets précédemment soutenus étaient très divers : la création d'un film intergénérationnel réunissant adolescents



Les jeunes intéressés doivent candidater avant le 25 avril.

et seniors par exemple, celle d'un festival gratuit pour les jeunes ou l'organisation d'une traversée du GR54, le circuit de grande randonnée situé au cœur du Parc national des Écrins.

Toutes les candidatures sont les bienvenues. Il suffit de déposer son dossier en ligne, sur le site du Département, en remplissant un questionnaire. S'ils cochent bien tous les critères, les porteurs devront le présenter devant

un jury composé de représentants des administrations œuvrant pour la jeunesse. Pour la 1^{ère} session, le dépôt des candidatures doit se faire avant le 25 avril 2025. La présentation devant le jury des dossiers retenus aura lieu le 11 juin. Pour la seconde, les candidatures seront à déposer du 1^{er} octobre au 7 novembre, avec présentation des dossiers retenus devant le jury le 3 décembre. ■



Maryvone Grenier,
vice-présidente en charge de
l'éducation, des collèves et
de la jeunesse



Valérie Garcin-Eyméoud,
conseillère départementale
déléguée à la jeunesse

Parole d'élues

« Le Département, à travers sa politique volontariste en faveur de la jeunesse, vise à renforcer son soutien envers ceux qui représentent l'avenir de notre territoire. Avec cet appel à projets, nous souhaitons favoriser leur engagement et leur donner une chance de plus de voir leur rêve se réaliser. »

WALPINE

LE GOÛT du brassage

Jean Escalon et Guillaume Waille ont eu envie de faire rimer brasserie avec guinguette. Ils ont créé ce concept original à Pont-du-Fossé, où ils produisent une douzaine de bières artisanales bio et s'ancrent dans ce territoire du Champsaur qu'ils tiennent à mettre en valeur.

Un lieu où l'on vient acheter ses bouteilles de bière mais aussi boire une pinte, visiter une expo ou assister à un concert... L'idée de Jean Escalon et Guillaume Waille, fondateurs de la brasserie artisanale Walpine était originale. « *Nous voulions faire de la bière mais aussi devenir un lieu de vie* », résume Jean Escalon.

Voilà trois ans qu'ils sont installés dans une vieille maison champsaurine rénovée, à Pont-du-Fossé, notamment grâce à l'appui des collectivités locales. Sur place, les clients les plus jeunes côtoient les « anciens », les touristes croisent les locaux, autre forme de brassage essentielle pour le duo. Ils y fabriquent aussi une douzaine de bières bio avec un maximum d'ingrédients locaux.

La première bière labellisée « Esprit Parc » en France

Le tandem distille aussi du malt pour faire du whisky en partenariat avec la Distillerie du Champsaur, leur voisine, et prépare une bière au chanvre, une autre à la framboise, avec des producteurs locaux.

« *Nous allons bientôt avoir le malt de la Malterie Provence-Alpes, vers Sisteron, précise Jean Escalon. L'orge vient de plus en plus du territoire ou de Savoie. Pour le houblon, que l'on utilise en quantités bien moindres, on s'approvisionne surtout en Champagne et en Alsace. Mais on commence à avoir aussi notre propre*



Les créateurs de la Walpine veulent conserver leur ancrage local.

production sur place. » Leur bière a été la première en France à obtenir le label « Esprit Parc » du Parc national des Écrins.

Il faut dire qu'ils prennent grand soin de leur environnement : ils ont mis en place une consigne pour les bouteilles, donnent leurs déchets alimentaires à un agriculteur pour nourrir ses cochons et recyclent leurs emballages. Même le papier sur lequel sont collées leurs étiquettes est collecté puis transformé en isolant.

Et pas question d'exporter au-delà du Champsaur, du Gapençais et du Briançonnais. « *Nous voulons mettre en avant notre terroir, notre département et notre belle vallée, mais nous respectons aussi le travail de nos confrères ailleurs et nous tenons à notre ancrage local* », explique le brasseur. La Walpine est donc distribuée dans les bars, restaurants, supérettes et magasins bio locaux. ■

www.walpine.fr



Patrick Ricou,
vice-président en charge des finances,
de l'attractivité du territoire, de
l'Agence de développement



Béatrice Allosia,
conseillère départementale
déléguée à l'enfance et à
la famille

QUALITÉ DE SERVICE

LES BIBLIOTHÈQUES

la jouent collectif

Les médiathèques de quatre communes du Champsaur-Valgaudemar ont signé un « Contrat Territoire Lecture » avec l'État et le Département. Objectif : œuvrer ensemble à rendre la lecture et la culture encore plus accessibles et améliorer la qualité de service rendu aux usagers.

Déjà habituées à travailler de concert, les médiathèques de Saint-Bonnet-en-Champsaur, Ancelle, Chabottes et Saint-Jean-Saint-Nicolas vont encore renforcer leur collaboration. Elles ont signé en janvier un « Contrat territoire lecture » avec l'État et le Département. D'une durée de trois ans et abondé de 48 000 euros chaque année, il doit permettre leur mise en réseau afin d'améliorer la qualité de service pour leurs usagers.

Concrètement, cela pourrait prendre la forme d'une carte unique donnant

accès à l'ensemble des médiathèques, la possibilité d'emprunter un document dans l'une et de le rendre dans une autre, la création d'un service de navette interbibliothèques... Des bibliothèques du territoire de Serre-Ponçon fonctionnent ainsi depuis huit ans et ont enregistré une nette hausse de leurs adhérents (lire page 13). Un autre objectif de ce contrat est de proposer de nouveaux événements culturels innovants, notamment dédiés aux publics éloignés des pratiques habituelles de lecture, afin d'être le plus inclusif possible. ■



VALGO'ÉVÉNEMENTS

DU SPORT *en toutes saisons*



La Valgaude VTT, événement ouvert à tous, aura lieu le 2 juin prochain.

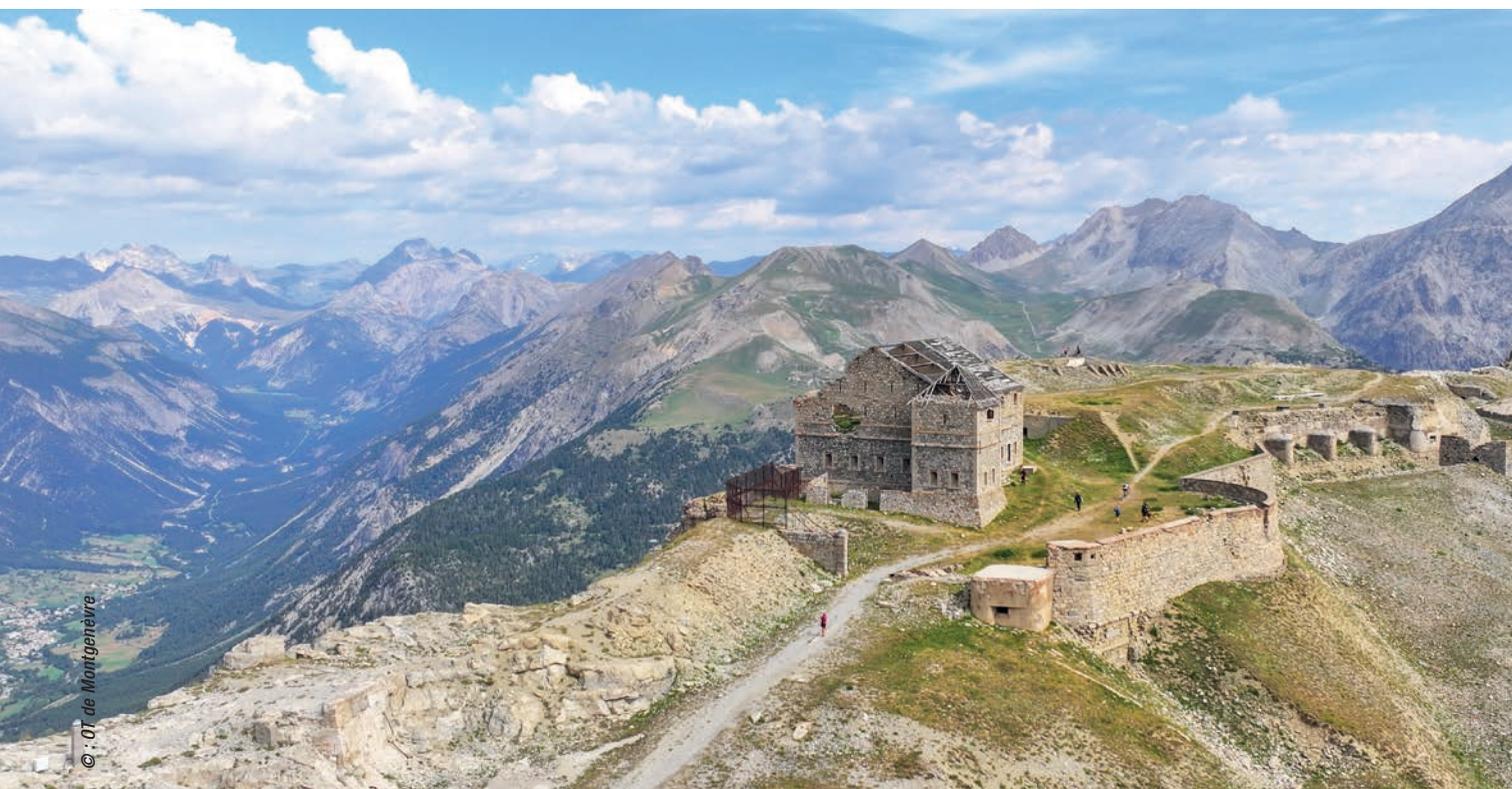
Depuis 2017, l'association Valgo'Événements anime le Valgaudemar et le Champsaur toute l'année. Elle organise pas moins de 7 manifestations sportives par an : ski de fond, randonnée, trail, VTT et vélo route. En 2024, 1 260 personnes ont participé à ces rencontres. L'association est présidée par Chantal Cara, qui a commencé par être bénévole, dès 2003. « *Quand le syndicat d'initiative a arrêté de s'occuper de l'organisation, au moment où les communautés de communes ont perdu la compétence, nous étions tout un groupe de bénévoles, raconte-t-elle. Nous avons tous trouvé dommage de renoncer à ces événements qui font vivre la vallée. Nous avons donc décidé de remonter l'association pour les faire vivre.* »

L'aventure continue avec succès depuis, grâce aux efforts des bénévoles qui ont trouvé des renforts dans la population locale. Ils sont maintenant une centaine à se répartir les multiples tâches qui incombent à l'association : préparer les dossiers à déposer en préfecture, recevoir les inscriptions, assurer l'encadrement avec la sécurité civile, le ravitaillement, etc. Rendez-vous dimanche 2 juin pour le prochain « Valgo'Événement » de cette année : la Valgaude VTT. ■

Programme complet et inscriptions sur valgoevenements.jimdoweb.com

VISITE GUIDÉE

AU CŒUR DES OUVRAGES *du 20^e siècle*



Passionnés d'histoire ou de paysages d'altitude ? Enfilez vos meilleures chaussures et partez à la découverte des vestiges des ouvrages qui ont notamment constitué la ligne Maginot dans les Hautes-Alpes. Dépaysement garanti !

Alors que l'on commémore cette année les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'occasion est idéale pour se replonger dans l'histoire de ce conflit. Dans les Hautes-Alpes, il suffit pour cela de prendre de la hauteur et d'arpenter les chemins menant notamment aux forts des Aïttes, du Gondran E, du Janus et de Chaberton. Les trois premiers de ces ouvrages militaires faisaient partie de la ligne Maginot, la ligne de défense érigée à partir de

la fin des années 1920 pour protéger la France d'une éventuelle invasion allemande ou italienne. Malgré le temps passé, ils sont restés en bon état et l'intérieur de certains d'entre eux peut se visiter.

Perché à 2 529 mètres, le fort du Janus est l'un des ouvrages de la ligne Maginot construits le plus en altitude. Une position géographique qui en a fait la pièce maîtresse de la défense du secteur fortifié, dit du « Dauphiné ».

Sa construction remonte à la fin des années 1800 et a servi de base à celle du fort réalisé dans l'entre-deux-guerres. Ce dernier offre une vue spectaculaire à 360 degrés sur la vallée de Cervières, le Briançonnais, les Écrins et l'Italie.

« On se rend réellement compte de la force et de l'importance de cet ouvrage une fois sur place », note Vincenzo Coppola, directeur de l'office de tourisme de Montgenèvre, qui organise des visites guidées.

Un fort entièrement creusé dans la roche

Celles-ci permettent de faire le tour extérieur du fort, qui présente d'ailleurs la spécificité d'avoir un

MILITAIRES



Des vestiges à découvrir de l'intérieur comme de l'extérieur et des points de vue tout aussi spectaculaires.

pont-levis à l'entrée. Quant à la découverte intérieure, elle se focalise sur les blocs bétonnés de l'ouvrage moderne, notamment une partie souterraine, et sur l'infirmerie.

Accessible aussi à la visite, le fort des Aittes est situé sur la commune de Cervières. Entièrement creusé dans la roche, à la base de la montagne du Lasseron, il se compose de différents blocs reliés entre eux par un ensemble de galeries de circulation.

« Il en reste encore aujourd'hui plus de 300 mètres », souligne Raymond Colomb, président de l'Association du fort des Aittes. Ses adhérents, passionnés et bénévoles, en ont les clés et ouvrent ses portes sur demande. L'occasion de découvrir la cuisine, le dortoir, le poste de commandement,

les réserves où étaient stockés l'eau et les vivres... Idéal pour comprendre, ou du moins se faire une idée, de ce qu'était la vie de l'équipage d'un fort d'altitude il y a plus de quatre-vingts ans.

Parmi les autres éléments du secteur fortifié du Dauphiné figure le fort du Gondran E. Cet ouvrage d'infanterie a été construit pendant les années 1930 en complément des fortifications plus anciennes édifiées sur le col des Anges. Il se trouve sur la route menant au fort du Janus et mérite un petit arrêt même s'il n'est pas possible d'y entrer. L'office de tourisme de Montgenève, qui l'avait un temps ouvert aux visites, envisage d'en proposer de nouvelles. Un souhait que l'équipe porte aussi pour le fort de Chaberton. Celui-ci,

INFOS PRATIQUES

- Accès au fort du Janus à pied (environ 2 h de marche) ou en partie via les remontées mécaniques (télémix des Chalmettes et télésiège des Gondrans).

Visite guidée les jeudis, en été.

Renseignements :

Office de tourisme 04 92 21 52 52
www.montgenevre.com/ete

- Accès au fort des Aittes à pied depuis Cervières (45 minutes) ou depuis le parc de la Carrière (30 minutes). Visite guidée sur demande à partir de sept personnes.

Renseignements :

Association du fort des Aittes
06 65 40 48 80 - rcolomb@orange.fr

- Détails des randonnées pour accéder aux forts du Gondran E et de Chaberton sur :

www.montgenevre.com/ete

construit par l'Italie et maintenant sur le sol français, est connu comme le « cuirassé des nuages » car il culmine à 3 131 mètres d'altitude. Une situation exceptionnelle, qui rend son accès plus difficile, mais pas impossible pour les plus courageux.

Les vestiges des forts des Aittes et du Gondran E peuvent se voir tout au long de l'année, contrairement au Janus et au Chaberton accessibles uniquement aux beaux jours. Mais quelle que soit la saison, il faut prévoir des vêtements chauds en raison de l'altitude.

À l'intérieur des ouvrages, la température ne dépasse généralement pas les 8 à 10 °C. Également indispensables, de bonnes chaussures, une gourde d'eau et une lampe de poche (ou un smartphone avec flash). ■

Causes communes

Serres

Aménagement d'un skate-park et d'une aire de musculation

Le projet vise à diversifier les pratiques sportives et répond à une demande croissante des Serrois. Le skate-park permet aux amateurs de skate-board, trottinettes, rollers et BMX d'évoluer dans un cadre adapté. L'aire de musculation est connectée à une application de coaching gratuite. Ce nouveau poumon sportif multigénérationnel au cœur de la ville, est à la disposition des habitants, des écoles et des associations sportives. La proximité du Sdis permet même aux pompiers de s'entraîner sur l'aire de musculation.



Budget : 85 611 € HT
Subvention du Département : 25 683 €

Forest-Saint-Julien

Construction d'une nouvelle mairie

Les anciens locaux du hameau de Manse étaient exigus, mal isolés et ne répondaient plus aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La commune a donc opté pour la construction d'une nouvelle mairie dans le hameau central, où se trouvent déjà l'église et la salle polyvalente. Le nouveau bâtiment regroupe tous les services. Réalisé en grande partie en ossature bois certifié « Bois des Alpes », il utilise des isolants biosourcés et des façades en enduit minéral. Seuls les locaux techniques sont en béton pour garantir le coupe-feu réglementaire.

Budget : 800 000 € HT
Subvention du Département : 120 000 €

Puy-Saint-Vincent

Construction d'un complexe multi-activités

La commune renforce son attractivité touristique en répondant à la demande croissante d'activités après-ski et estivales. Le nouvel espace, baptisé Panoramic, est situé au cœur de la station, à 1 600 mètres d'altitude. Il comprend un office du tourisme, un panel d'activités sportives, des espaces de bien-être et de détente, des aires de jeux adaptées à tous les âges et une salle de spectacles pouvant accueillir 270 personnes. Le bâtiment valorise l'entrée de la station et accueille un garage pour les engins de déneigement et le train touristique.



Budget : 1 881 211 € HT
Subvention du Département : 412 000 €

La Saulce

Construction d'une salle de la culture

La commune utilisait un boulodrome construit dans les années 1970 comme salle polyvalente. Ce bâtiment, vétuste et énergivore, ne répondait plus aux besoins d'une population en forte croissance. Le projet a redonné au boulodrome sa vocation première et permis la construction d'une nouvelle salle plus adaptée aux activités culturelles et conforme aux exigences de la transition énergétique, avec des matériaux certifiés « Bois des Alpes ». Le bâtiment bénéficie par ailleurs des infrastructures existantes telles que le parc de stationnement et les réseaux.



Budget : 942 000 € HT
Subvention du Département : 277 600 €

Le Dévoluy

Extension de la Via Souterrata

Le projet vise à créer un nouveau circuit de spéléologie pour répondre à la demande croissante des pratiquants. Il comprend la sécurisation des passages ainsi que l'installation d'éléments de progression et de sécurité. 3 agrès (pont de singe, funambule et pendule) sont également mis en place pour enrichir l'expérience des visiteurs. Des panneaux sécuritaires et d'interprétation ont été installés dans la cavité et la signalétique mise à jour depuis le parking jusqu'à l'entrée. Le projet enrichit l'offre d'activités de pleine nature tout en valorisant le patrimoine naturel. La commune a travaillé en étroite collaboration avec le comité départemental de spéléologie, l'office de tourisme du Dévoluy et Natura 2000.



Budget : 40 000 € HT
Subvention : 12 000 €

Gap

Construction de 2 courts de tennis à Givaudan

Gap était dotée de 9 terrains de tennis municipaux extérieurs et de 4 terrains couverts. Ces installations accueillent 3 clubs, 770 licenciés et près de 30 équipes en compétition. Leur saturation freinait le développement de la pratique. La municipalité a donc lancé la construction de 2 nouveaux terrains dans le parc Givaudan, jouxtant ceux existants. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite permettra ainsi une pratique inclusive du tennis. Les nouveaux terrains en surface synthétique seront bordés de clôtures et équipés d'un éclairage permettant une pratique nocturne.

Budget : 203 835 € HT
Subvention du Département : 61 150 €

Groupe de la majorité départementale

Les territoires de montagne sont les premiers à subir les affres du changement climatique : éboulements, fonte des glaciers, crues, intempéries. Face à ces défis imprévisibles et hors normes, nous devons trouver des solutions.

Ces solutions sont vitales pour que nos montagnes restent habitables, car elles le sont. Bien sûr, nous ne devons pas oublier l'épisode tragique de la Bérarde qui heureusement n'a fait aucune victime. Chacun aimerait voir renaître ce hameau mythique mais de sérieuses réflexions doivent être engagées sur les évolutions des risques naturels en montagne car nos routes et nos vallées ne doivent pas devenir impraticables. Loin d'être impuissantes, les collectivités agissent quotidiennement grâce aux leviers comme Steprim et Gemapi. Analyser, anticiper, gérer les risques, ces dispositifs d'analyses stratégiques permettent de vivre avec un environnement en perpétuelle évolution. Les Parcs nationaux ont également toute leur place. Fins connaisseurs du terrain, les agents sont les yeux et les oreilles des décideurs publics. Formulant conseils et observations, ils accompagnent les territoires vers une transition durable et adaptée. Ainsi, l'État, la Région, le Département, les collectivités, les Mairies, les acteurs territoriaux et les habitants forment tous une seule et même cordée.

La sécurisation de nos territoires et des accès est une urgence comme le rappelle l'éboulement sur la RN 90 en Savoie. Une urgence pour garantir la survie des montagnes et des montagnards ainsi que la vie économique qui innerve celle de tout un territoire.

Soyons tous mobilisés devant ce vaste chantier qui constituera un héritage précieux pour les générations futures. C'est ce cadre montagnard et cette culture haute-alpine que nous aurons la chance de partager lors des JO 2030.

*Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents*

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Protéger, soutenir, agir : trois priorités pour les Hautes-Alpes

Le groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes » défend trois enjeux majeurs : protéger l'environnement, soutenir les associations et accélérer les actions pour le logement.

2025, année de la protection des glaciers : un engagement concret !

L'ONU a proclamé 2025 « Année de la protection internationale des glaciers ». Nos glaciers, menacés par le réchauffement climatique, sont essentiels à notre équilibre écologique.

Nous proposons d'impliquer collègues, médiathèques et acteurs du tourisme à travers ateliers, expositions et conférences. Cette mobilisation locale ferait des Hautes-Alpes un territoire exemplaire en matière de sensibilisation environnementale.

Soutenir nos associations face aux restrictions budgétaires !

Les associations sont au cœur de la vie locale. Pourtant, la baisse des financements met en péril leurs actions. Moins de subventions, c'est moins d'activités et un affaiblissement du lien social. Nous devons prioriser les projets essentiels, encourager les mutualisations et renforcer les partenariats privés. Ces structures sont indispensables : leur disparition n'est pas une option.

Logement : agir sans attendre !

L'urgence du logement a été soulignée en novembre dernier. Aujourd'hui, nous saluons la création de trois groupes de travail, sous l'impulsion du président du Département et du préfet. Mais un état des lieux ne suffit pas. Trop d'études restent sans suite. Nous exigeons des actions concrètes dès cet été. Les Hautes-Alpes ne peuvent plus attendre.

Agissons ensemble !

Environnement, associations, logement : ces défis doivent être relevés maintenant. Notre groupe s'engage et appelle à une mobilisation collective pour préserver et renforcer l'avenir des Haut-Alpins.

*Anne Truphème et Rémi Roux,
co-présidents*

Pour transmettre notre mémoire en héritage

Rachida Dati, ministre de la Culture et Jean-Marie Bernard, président du Département ont inauguré le 13 mars les Archives départementales. Un bâtiment entièrement réhabilité et agrandi par le Département, ouvert à tous pour des recherches, animations et expositions.

ON EST LÀ



ON EST LÀ



Hautes-Alpes
le département